

COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL

Dossier examiné le 18/04/2012

Numéro	localisation	demandeur	projet	date de la commission	décision
62-12-96	Lumbres	Création d'un ensemble commercial de 760 m ² composé de 3 boutiques (299 m ² , 263 m ² et 198 m ²)	Enregistré le : 27/02/2012	18/04/12 15 h 00	Autorisation